

# Combien cotiserons-nous pour la retraite des déchets radioactifs ?

6 novembre 2010 / Michèle Rivasi

---

Combien de temps, ça, on le sait déjà : les déchets les plus dangereux sont radioactifs pour des centaines de milliers d'années. Combien coûte le stockage des déchets radioactifs ? Personne n'est à même de l'estimer, ni n'est prêt à le faire car cela réduirait la compétitivité économique présumée de l'énergie nucléaire.

La jeunesse s'est mobilisée en France contre le projet de réforme des retraites, c'est tout à son honneur. Mais les générations actuelles - et les 6.000 à venir- devraient aussi battre le pavé pour leur avenir, hypothéqué par l'industrie nucléaire, dont les centrales ne cessent d'allonger leur durée de vie.

Des dizaines de milliers de personnes devraient manifester en France et en Allemagne ces jours-ci le long du trajet ferroviaire des onze Castor -containers pour le stockage et le transport de matériaux radioactifs- ramenant en Allemagne des déchets hautement radioactifs traités à La Hague. Une vidéo réalisée par le réseau Sortir du nucléaire explique le contenu de ces Castor (1). (Voir la vidéo)

Le présent convoi contient deux fois la radioactivité émise lors du seul incident de Tchernobyl, ce qui veut dire qu'à 300 mètres du convoi, les compteurs Geiger s'affolent déjà. Ce risque n'est pas fantasmé puisque les policiers allemands en charge de la sécurité des convois ont obtenu, il y a plusieurs années, un droit d'alternance régulière pour ne pas être exposés trop longtemps.

Comme l'a démontré Eric Guéret dans son documentaire « *Déchets : le cauchemar du nucléaire* », le plus grand problème du nucléaire civil, ce sont ces déchets que l'on tente de nous cacher.

### **Le trajet des déchets radioactifs n'est pas rendu public**

Le transport des déchets radioactifs est un danger qui ne risque pas de disparaître avant longtemps. Bien que chaque pays soit tenu de gérer les déchets générés sur son territoire, ils peuvent et doivent (re)traiter leurs déchets avant le stockage final.

La France est en pointe sur cette technologie, retraitant à La Hague depuis les années 70 les déchets de nombreux pays (Allemagne, Pays-Bas, Japon, Belgique, Suisse...). Cette politique de retraitement des déchets étrangers est largement réglementée depuis la loi Bataille de 1991.

Sous couvert de risque terroriste, les trajets des transports de déchets radioactifs ne sont pas rendus publics, malgré des notifications obligatoires auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) - mais peu respectées. Si Greenpeace arrive à simuler les trajets, on peut se demander pourquoi les terroristes n'arriveraient-ils pas à faire de même ?

### **Quelle politique européenne pour les déchets radioactifs ?**

Aujourd'hui, quinze pays de l'Union européenne (UE) sur 27 sont dotés de centrales nucléaires mais il n'existe que quelques projets de centres de stockage définitif pour les catégories les plus dangereuses de déchets radioactifs.

Le 3 novembre, le commissaire européen à l'Energie a rendu publique la future directive européenne visant à mettre en place de nouvelles normes communautaires en matière de déchets radioactifs.

Après lecture, il s'avère que celle-ci n'est qu'un simple plaidoyer en faveur de la renaissance du nucléaire, visant à donner l'illusion que l'UE s'occupe enfin des déchets radioactifs et que ceux-ci ont bel et bien une « *fin de vie* » sécurisée.

Finalement les Etats membres auront une grande latitude concernant l'interprétation de ce qu'est un déchet radioactif et de ce qui ne l'est pas, et une grande majorité des déchets (issus de l'extraction des mines d'uranium, des activités militaires, etc.) ne tomberaient donc pas sous le

coup de cette directive.

Parmi les loupés de ce projet de directive, on remarque aussi l'absence éloquente de la question de la participation publique au débat sur la gestion des déchets radioactifs. Pire, le mystère entourant la responsabilité financière n'est pas élucidé alors que certains pays ne savent toujours pas comment régler l'ardoise des déchets nucléaires.

### **Aucun consensus technique**

La directive en négociation ne répond en rien aux inquiétudes des citoyens, comme le montre l'eurobaromètre sur la sécurité nucléaire.

Cette directive considère l'enfouissement en profondeur comme la meilleure option pour ces déchets radioactifs, alors qu'aucun consensus technique n'existe à l'heure actuelle.

Rappelons qu'en Allemagne, le site de stockage d'Asse a connu des infiltrations d'eau risquant la contamination de la nappe phréatique et rendant donc sa pérennité impossible. Ce sont 126 000 barils emmagasinés depuis trente ans qui vont devoir trouver un nouveau lieu de stockage pour un coût exorbitant... aux frais du contribuable.

Pendant ce temps, en France, l'Etat a encore repoussé la date de stockage des déchets de haute et moyenne activité à vie longue, et le site de stockage expérimental de Bure peine à se transformer en site permanent face à l'opposition de la population.

.....

### **Note :**

(1) <http://videos.sortirdunucleaire.org...>

---

**Source :** <http://www.rue89.com/michele-rivasi...>

**Lire aussi :** *Le PS ne veut pas entendre parler du train nucléaire*

<http://www.reporterre.net/spip.php?...>

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Combien-cotiserons-nous-pour-la>